## République Française

## Département du Doubs

## N° 54/18/1

#### Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

## Objet de la délibération :

Compte administratif 2017 Ordures ménagères ex. CCALL

#### Nombre de membres

- En exercice: 99

- Présents titulaires : 73

- Absents: 24

· Dont suppléés : 3

· Dont représentés : 8

Excusés: 2

Non excusés: 11

Arrivé après vote CA: 1

Votants: 84

### Résultat du vote

- Pour:84

- Contre:0

- Abstention: 0

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

## SÉANCE DU 28 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le vingt-huit mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme

**Procuration** Magneron Monique à Mme Petitet Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à

M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M.

Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André

Suppléé(e)s

M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,

Excusé(e) Mme Boucon-Galimard Sabrine, M. Nicolet Jean-Paul

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms.

Absent(e)s Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Mme Sarah FAIVRE, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de la CCLL se soit retiré, du Compte Administratif 2017 du budget OM du secteur de Amancey qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
404 068.81 €	375 501.78 €	- 28 567.03 €
Report excédent 2016		73 350.25 €
Résultat cur	Résultat cumulé 2017	
SEC	TION D'INVESTISSEMEN	T
Dépenses	Recettes	Résultat
8 773.32 €	23 186.46 €	14 413.14 €
Report excé	Report excédent 2016	
Résultat cur	Résultat cumulé 2017	

Suite à la délibération du 18 janvier 2017, supprimant le budget OM Amancey et de Quingey au 31 janvier 2017 et sa fusion avec le budget OM CCLL, elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante au budget OM CCLL:

Au compréde Rrede de l'Intériøs 014.88 €

Au compte 6002 (416)528-54-18-1-DE 44 783 22 €

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 28/06/2018





## Les membres présents à l'unanimité :

- 1. Approuvent le compte administratif 2017 du budget ordures ménagères de l'ex. CCALL dont le résultat de clôture cumulé des sections fait apparaître un excédent de 117 798.10€,
- 2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget Ordures Ménagères fusionné de la CCLL 2018 :

Au compte R 001 (RI)

73 014.88 €

Au compte R 002 (RF)

44 783.22 €

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18 Pour Extrait conforme, Jean-Claude GRENIER

Prés**i**dent

Communauté de Coutte de Loue Liste 7, rue Edouard Bastide 25298 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-54-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018

